

10.

COOPÉRATION AVEC L'OCÉAN INDIEN : OPPORTUNITÉ DE CRÉER UN INSTITUT DE SÉCURITÉ MARITIME INTERRÉGIONAL EN OCÉAN INDIEN

APAM Carine BUZAUD

La sécurité et la sûreté maritimes constituent de vrais enjeux dans l'océan Indien. Pour y faire face, la ressource humaine est encore très largement insuffisante dans les pays partenaires sur le plan qualitatif. Des offres de développement de celle-ci existent. Elles sont toutefois encore trop parcellaires et disparates. Un traitement plus global de ce besoin de formation est nécessaire pour améliorer de façon pérenne la réponse opérationnelle des États riverains de l'océan Indien en matière de sécurité maritime. La France dispose des atouts nécessaires pour répondre à cette demande et rayonner par ce vecteur.

RÉSUMÉ

Loin d'être uniquement un espace de transition entre l'Atlantique et le Pacifique, l'océan Indien fait face à de véritables problématiques en matière de sécurité maritime : criminalités transnationales, trafic maritime croissant, luttes d'influence entre grandes puissances, etc. Pour pouvoir y répondre, ses États riverains doivent développer les compétences des ressources humaines à leur disposition dans les institutions en charge de la mise en œuvre des politiques et stratégies maritimes, et donc les former.

Or, bien que conséquente, l'offre de formation disponible reste parcellaire et insuffisamment adaptée et structurée en l'état pour faire face à ces enjeux. Un traitement plus global de ce besoin de formation semble être une évidence.

Du fait de ses intérêts stratégiques dans la région et de l'expertise dont elle dispose – et qu'elle peut faire valoir –, la France a tout intérêt à structurer une offre de formation au titre de la coopération. Ce cadre de formation, plus cohérent et intégré, constituerait un socle pour le développement plus global de la sécurité maritime dans la région, en offrant, au cœur de la région, une véritable instance de professionnalisation des différentes administrations maritimes.

1

Faire évoluer le cadre des accords régionaux de sécurité maritime (accords MASE) de 2018 pour y intégrer une composante de formation.

2

Créer un centre régional de formation sur l'île de la Réunion pour préserver les intérêts de la France et servir sa stratégie d'intégration régionale.